

-----LES RENCONTRES DE L'OZP-----

OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires
20, rue Henri Barbusse - 92230 GENNEVILLIERS

01 47 33 17 93

mel : ozp.ass@wanadoo.fr

site : <http://www.association-ozp.net>

n° 33 - mai 2002

La constitution d'une mémoire pour chaque Zep ou Rep

Compte rendu de la réunion publique du 29 mai 2002

Créer et utiliser des outils permettant de constituer une mémoire dans les Zep pour lutter contre l'impression de toujours tout recommencer à zéro était le thème de cette 63^e réunion de l'OZP. Quel recueil et quelle conservation pour capitaliser des expériences qui puissent resservir comme boîte à idées, pour agir, comme instrument de formation et comme outil d'analyse pour les évaluations des actions et du fonctionnement : tels étaient les enjeux du débat auquel ont participé en tant qu'intervenants l'équipe départementale Zep des Yvelines, les coordinatrices des Zep de Sartrouville (Yvelines) et de Soyaux (Charente), ainsi qu'Anne-Marie Chartier, chercheur à l'INRP.

L'exemple du département des Yvelines

Premier invité, *Jean-Pierre Sirot*, coordonnateur départemental des zones et réseaux d'éducation prioritaires des Yvelines, a d'abord présenté la situation dans son secteur en évoquant la grande diversité concernant les dates d'entrée dans le dispositif, la dimension, les histoires et les structures des onze sites classés en éducation prioritaire dans le département.

Pour la constitution et la mise en forme d'une mémoire, un partenariat a été mis en place avec le centre régional de documentation pédagogique (CRDP), suite à la dernière relance des Zep. L'objectif était qu'il existe au niveau départemental un lieu dédié à l'éducation prioritaire. Les missions qui ont été confiées à cette structure sont de 4 ordres.

- 1 - Il était indispensable que ce soit un lieu de documentation et d'information avec un fonds documentaire répondant au plus près aux attentes et aux besoins des enseignants exerçant dans des zones d'éducation prioritaire.
- 2 - Il s'agissait de créer un lieu de rencontre, d'animation et d'échanges entre acteurs des Zep.
- 3 - Le CRDP partenaire devait devenir un lieu de mémoire où l'on pourrait retrouver tous les documents propres à l'éducation prioritaire : projets de zone, contrats de réussite ainsi que la description des actions menées dans les Zep.

4 - Enfin, des moyens audio et vidéo devaient être mis à disposition pour filmer et rendre compte de ce qui se passait dans les Zep. L'idée générale était aussi de mettre à disposition de tout jeune enseignant qui souhaitait s'engager dans une Zep, une somme d'informations sur la façon elle fonctionnait.

Pour le projet de constitution d'une mémoire, un travail à partir de l'anniversaire des 20 ans des Zep a été effectué dans chaque Zep du département. Il s'est orienté autour d'une déclinaison locale porteuse de trois objectifs : rappeler l'histoire de la Zep, valoriser les actions menées et joindre les partenaires qui y ont pris part. Dans la mesure où le département connaît des difficultés pour trouver des financements, ces objectifs ont semblé utiles et peu onéreux. Ainsi, une déclinaison locale a été entreprise avec une réflexion et des échanges sur les pratiques à partir des thèmes que l'on trouve dans les contrats de réussite (l'accès au savoir, la citoyenneté et la relation avec les familles).

En matière d'outils de communication, les journaux et à travers eux l'histoire des Zep, les sites internet, les dossiers de presse regroupant l'ensemble des articles parus dans la presse locale sur les actions des Zep... offrent des éléments de mémoire intéressants. Parmi les outils mis à la disposition des coordonnateurs pour mettre en mémoire certaines données chiffrées quantifiables, il y a le travail de formation. On notera particulièrement celle qui a été entreprise pour l'initiation au logiciel « Access » et à « Power point » de certains personnels : leur manipulation permet en effet de garder en mémoire d'une année sur l'autre les informations, tout en décidant d'en enlever ou au contraire, d'en ajouter.

Dans le département des Yvelines, un diaporama exposant l'organisation locale de l'éducation prioritaire a été également réalisé en tenant compte de l'antériorité des actions menées afin de donner une dimension historique à cet outil. La consultation du site Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire (Carep) mis en place simultanément donne aux visiteurs la possibilité de consulter des données sur le fonctionnement de l'éducation prioritaire à l'échelon départemental. Pour la mise en ligne des contrats de réussite, des problèmes subsistent en raison de la diffusion d'informations locales sur le site par les coordonnateurs : sans doute ceux-ci sont-ils liés à un cadre trop rigide qui, encore récemment, semblait faire obstacle à une bonne utilisation du site. Désormais, ce cadre formel a été abandonné et la possibilité de développer son propre site en le rattachant au site Carep a été donnée aux Zep. Ce progrès a été possible en dégagant des heures pour qu'un enseignant puisse faire vivre cet outil de communication.

À Sartrouville (Yvelines)

Dans la Zep de Sartrouville, qui se trouve dans le même département et se sent concernée par la « mémoire » depuis longtemps, celle-ci a été abordée sous deux versants : la mémoire administrative et la mémoire pédagogique.

Pour **la mémoire administrative**, attachée à l'identité des Zep, à leur fonctionnement administratif et à leur pilotage, c'est l'histoire même des écoles et des collèges qui est décrite. Dans cette optique, les instances créées et les projets de zone adoptés, avec leurs évolutions ainsi que les indicateurs dont on suit les tendances, ont été répertoriés sous la forme de traces sur des documents « papier ». Il en a été de même pour tout ce qui a trait aux aspects financiers et notamment ce qui concerne les différentes demandes de financement, les différents financeurs ainsi que les montants alloués qui ont subi en général de grandes fluctuations. La même démarche a été entreprise pour des dispositifs plus spécifiques mis en place dans les Zep.

Dans le domaine du traitement de l'information par l'informatique, il est actuellement question de mettre en ligne un diaporama (voir ci-dessus) avec l'objectif de servir d'outil de mémoire et de présentation des orientations suivies.

Jugés comme indispensables pour le pilotage interne, ces éléments de mémoire constituent de précieuses informations en matière de construction, d'évolution et de réajustement financier (voir, à

ce sujet, le compte rendu de la réunion de l'OZP sur le coût des Zep). Ils s'avèrent de la même manière très précieux pour le pilotage externe, dans la mesure où ils permettent une liaison avec le département et les différents partenaires avec lesquels la Zep travaille et qui, à un moment donné, ont besoin d'avoir des références pour pouvoir faire un bilan des actions entreprises.

En ce qui concerne **la mémoire pédagogique**, il est primordial de percevoir les évolutions et le travail quotidien effectué dans les classes. La trace des actions menées se trouve dans les documents de partenariats mis en place. Parmi les outils utilisés dans ce cadre, il y a les fiches-action qui relèvent du cadre institutionnel et qui font l'objet d'un bilan d'activité en fin d'année et il y a le magazine « Zip, zap, zep » qui au début était considéré comme un outil de communication en direction des familles, destiné à valoriser les actions menées. De fait, ce journal a permis la constitution d'une mémoire très précise et c'est grâce à lui qu'une exposition à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans des Zep a pu être constituée dans la Zep de Sartrouville.

Au total, ce sont dix années d'actions pédagogiques conduites dans les différents établissements de la Zep qui ont été évoquées. Cette reconstitution historique a fait prendre conscience aux coordonnateurs chargés de ce travail de la déperdition très importante des informations au fil des années.

Dès que la constitution de la mémoire pédagogique est évoquée, se pose la question de savoir comment elle pourrait être un élément pour favoriser l'évolution pédagogique au quotidien.

Comment doit vivre cette mémoire et à quoi doit-elle servir ? Cette multiplicité et cette variété d'actions vécues nécessitent une certaine distanciation et une analyse qui n'est pas toujours évidente à faire par les enseignants.

À Soyaux, en Charente

En Charente, dans une Zep de 1200 élèves, située dans la banlieue d'Angoulême, une équipe se consacre à l'archivage des documents issus de la Zep. Un partenariat avec le département a, de plus, été mis en place dans le cadre de la réalisation d'un montage vidéo auquel trois fonctions ont été assignées.

1 - Une fonction de témoignage à des fins de valorisation du travail : dans la mesure où le quotidien est souvent décourageant pour les enseignants, cette fonction est nécessaire. Ces informations montrent que des efforts sont faits chaque jour et des résultats positifs en découlent, ce qui n'apparaît pas dans la « communication » habituelle des écoles et établissements scolaires. Au-delà des enseignants, les partenaires et les parents d'élèves peuvent également saisir cette réalité ordinairement cachée.

2 - Une fonction d'information, l'idée étant que, dans le cadre de l'accueil de nouveaux arrivants, ce document vidéo serve comme moyen de présentation des outils utilisés au quotidien dans les établissements.

Ce montage vidéo est aussi utile en matière de formation dans les IUFM. En effet, la formation, dans ces instituts de formation des maîtres, à partir de documents sur l'histoire des Zep permet de travailler sur les représentations à l'égard des Zep et la possibilité de discuter du travail réel, avec ses difficultés et son intérêt. Ainsi, on peut argumenter les points positifs (équipes soudées, projets novateurs, pratiques intéressantes) du travail dans les zones d'éducation prioritaires.

Dans la mesure où la mémoire n'est pas faite pour des archives mais doit permettre à tous de l'utiliser, il est indispensable de lui donner une lisibilité claire et une facilité d'accès. Le problème alors est de savoir comment les acteurs peuvent prendre appui sur elle pour s'inscrire eux-mêmes dans cette mémoire. Le problème technique du classement devient essentiel : qu'est-ce qui est utilisable ? comment le présenter ? quelles propositions d'utilisations faut-il faire ?

Un tri a donc été fait. Le passage de Zep à Rep et, à cette occasion, la constitution d'un diaporama, a amené à faire un choix des pièces les plus importantes. Ce tri reste évidemment

discutable, mais il a été fait sans trop de difficultés, l'équipe s'accordant sur ce qui devait de toute façon être mis en valeur.

3 - Une fonction d'évaluation quantitative existe aussi : l'objectif est alors de pouvoir lister les actions et les domaines du contrat de réussite et de donner des mesures dès que cela est possible. On aborde inévitablement un point de vue qualitatif, ce qui est particulièrement utile pour faciliter la continuité éducative entre les différents niveaux scolaires. Ce sujet, de l'unique responsabilité de l'Éducation nationale, doit être rigoureusement abordé : cette continuité doit être exactement adaptée aux élèves de la Zep. On ne peut, là, rejeter les difficultés sur les familles, les partenaires, le logement ou autre chose.

L'archivage des données socio-démographiques permet de faire une analyse de l'évolution de la situation et de définir des objectifs. En outre, cela facilite les relations et les enquêtes auprès des familles ou des partenaires. Identifier et qualifier les moyens mis en œuvre au service des populations par les diverses institutions est essentiel pour pouvoir coordonner et obtenir une reconnaissance de la part des familles et des partenaires, et des efforts d'adaptation de l'Éducation nationale à travers ses contrats locaux.

Pour les réalisations de la Zep de Soyaux, il existe depuis 5 ans un état des lieux annuel. De plus, des livrets d'accueil sont distribués de façon systématique chaque année aux nouveaux arrivants. Enfin, un « press-book » est mis à jour régulièrement. Bilan annuel, livret d'accueil et press-book sont à la fois des résultantes de la mémoire de la Zep et des éléments constitutifs de celle-ci. La mémoire est intégrée à la vie de la Zep.

Échanges

*Après ces trois témoignages décrivant le travail de pionniers des Zep qui ont repéré, hors de toute incitation administrative du ministère de l'Éducation nationale, l'importance de la constitution d'une mémoire et qui ont affronté les multiples problèmes qui se posaient, un échange avec **Anne Marie Chartier** a eu lieu. Celle-ci, chercheur au département « Histoire » de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) a longuement travaillé avec des Zep en Île-de-France et salue le travail mené par les intervenants, soulignant l'importance des repères ainsi donnés à l'action quotidienne.*

Elle aborde ensuite un aspect laissé de côté jusqu'ici : la « **discussion vive** » dans la création de la mémoire. L'expression et la verbalisation des représentations des nouveaux enseignants sont à prendre en compte, de son point de vue

Ce type de mémoire pourrait se créer en organisant des échanges entre nouveaux et anciens enseignants qui viendraient parler de leur manière de travailler, de leur vécu. Cela commence à se faire, mais trop souvent ce projet est rendu difficile par le manque de disponibilité des personnes concernées. Il en résulte une absence de transmission de pratiques éducatives, des pertes d'informations. C'est d'autant plus important pour les personnes qui quittent l'Éducation nationale, car elles partent avec leur mémoire sans rien laisser sur place.

En dehors du fait d'entretenir la mémoire, ce type de recueil de témoignages sur le vécu permet de relancer les collègues, leur rappelant à quoi une relance, à un moment donné, sur un sujet donné, fait référence : il enrichit les liens entre les gens et renforce la cohésion entre les actions. Comment la mémoire orale des acteurs est-elle transmise ? Cela relève peut-être plus d'une mémoire individuelle qui, au fil du temps, devient collective et porte ses propres richesses et limites.

Pourquoi est-il si difficile d'obtenir des témoignages ? On n'ose pas assez dire pour rester objectif, mais objectif vis-à-vis de qui ? de quoi ? Quelqu'un qui a travaillé plusieurs années dans une Zep donnée et en vient à penser que telle pratique éducative est nécessaire ou, au contraire, inadaptée, doit pouvoir l'exprimer. Si cela ne convient pas aux responsables hiérarchiques, aux délégués syndicaux, à la culture du milieu enseignant, ce sera difficile à obtenir, mais cela doit être aussi

consigné. Des garde-fous peuvent être ajoutés dans certains cas. Il y a évidemment des limites : propos diffamatoires ou racistes, relevant de l'interdiction légale, mais aussi appels à l'abandon de travail d'adaptation de l'Éducation nationale aux réalités locales ou autres... Au-delà de ces situations rares, le temps est le principal obstacle au recueil d'avis individuels : on n'a pas le temps de s'engager dans ces procédures. Il faut donc une énergie importante pour le surmonter.

Est abordée enfin la question de la mémoire à constituer vis-à-vis des familles et du quartier. Il y est répondu que la mémoire n'est pas extérieure à nous, la mémoire n'est pas l'histoire. Parce que construire l'histoire d'une Zep ou des Zep est un travail de spécialistes ; en revanche, la parole vive recueillie à travers des récits est très importante dans le sens où elle fait office de mémoire affective généralement absente des fiches action.

Il y a complémentarité entre les mémoires exposées par les intervenants, celles qui peuvent être constituées par recueil des témoignages sur le vécu du travail en Zep et, enfin, la mémoire de l'historien (il faudrait dire « l'histoire »), qui verra les choses « de loin » et avec ses règles propres, sans avoir pour objectif de bon fonctionnement de la Zep.